

QUELLE PLACE POUR LES ENTREPRISES DANS LE GRAND PARIS ?

CODEV 94 – 15 AVRIL 2015

Le Grand Paris : un enjeu national

18% de la population française

30% du PIB national

40 % du potentiel de recherche

26% des salariés
français
travaillent au sein
d'entreprises
relevant d'une
tête de réseau
francilienne

Le Grand Paris : quels enjeux pour les entreprises ?

+ Un territoire plus compétitif
(logements, transports)



70 000 logements
neufs par an en
Île-de-France

=



90 000 emplois
de construction

+



8 milliards € de
CA de construction

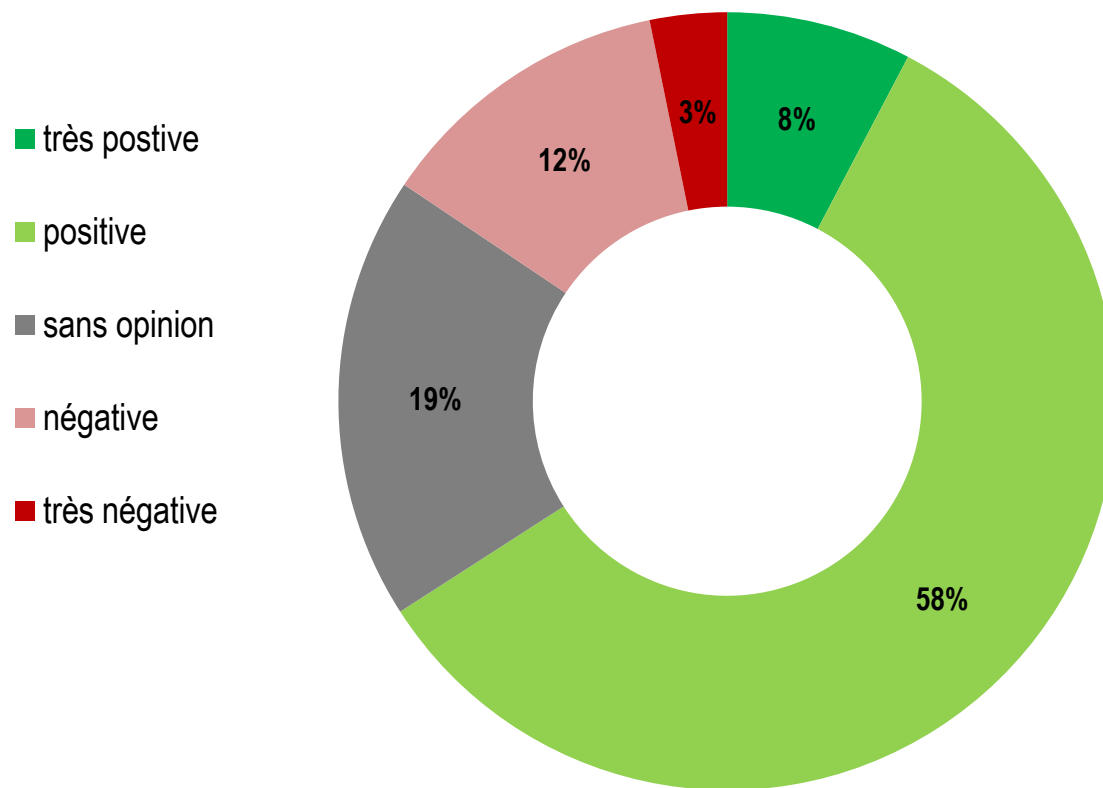
+ Un territoire plus attractif

+ Des opportunités pour les entreprises

+ Une formidable vitrine

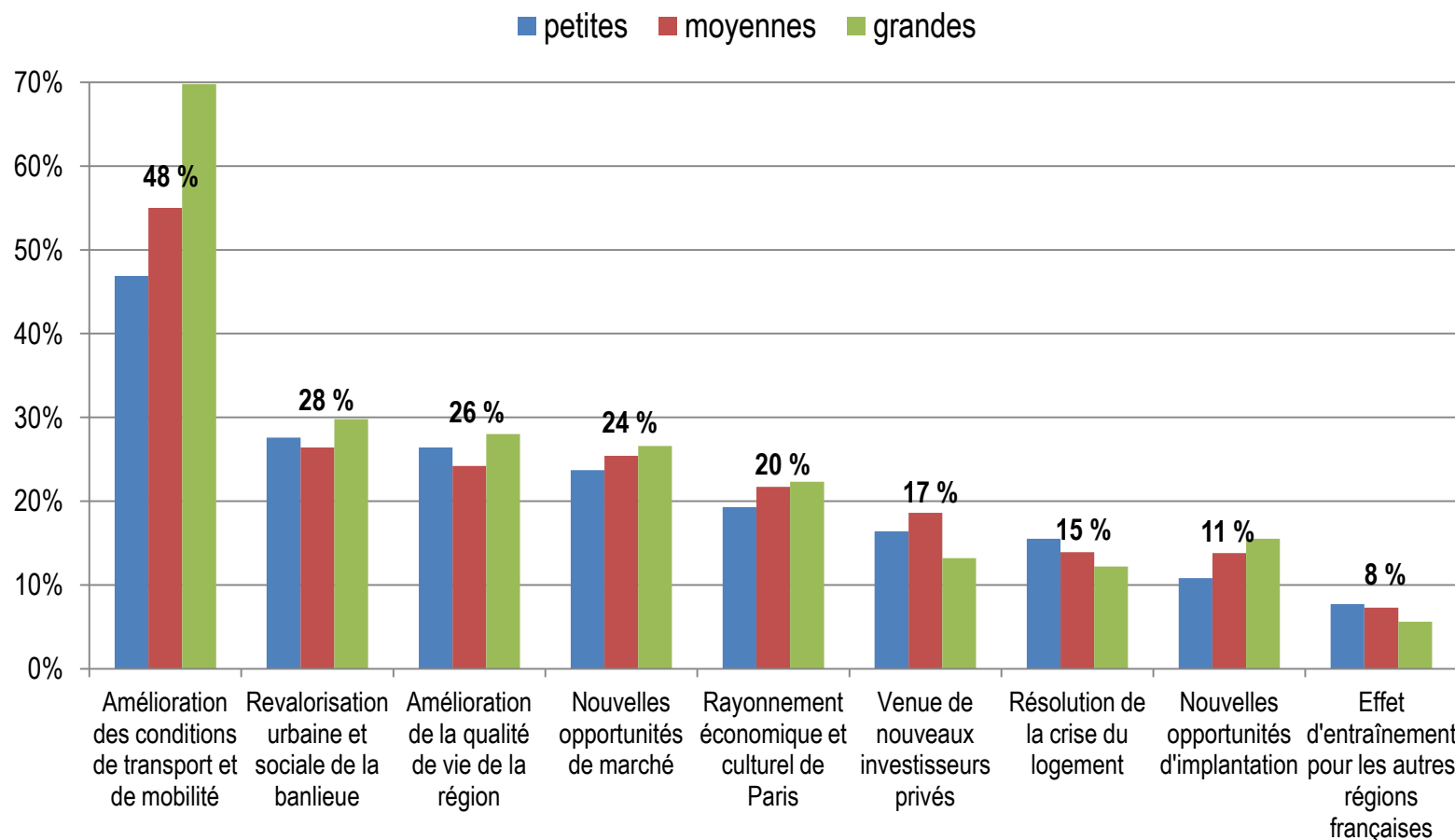
2 dirigeants franciliens sur 3

ont une opinion favorable du projet Grand Paris



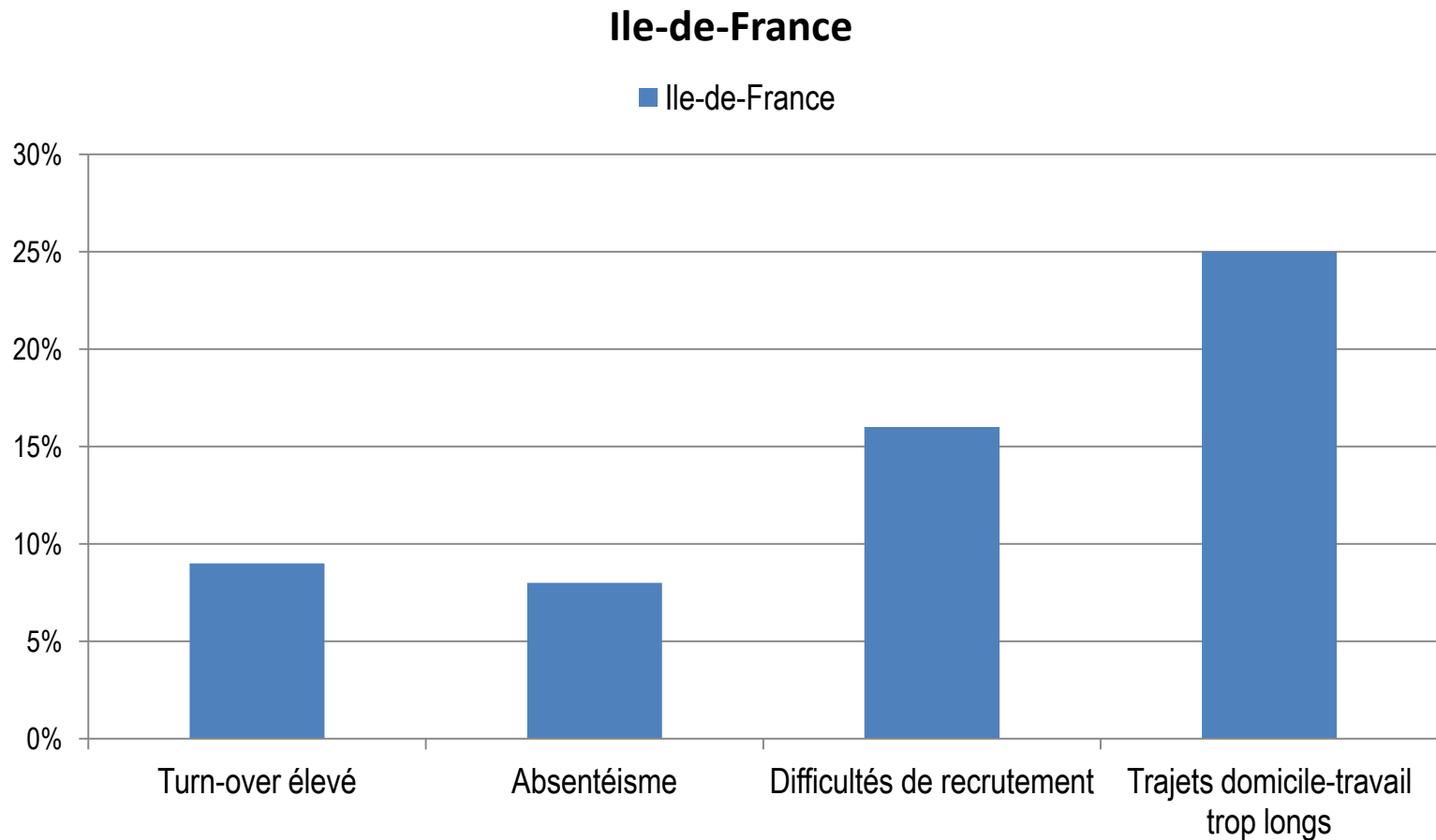
Attentes des chefs d'entreprises :

Amélioration des transports et de la qualité de vie, revalorisation de la banlieue et opportunités d'affaires

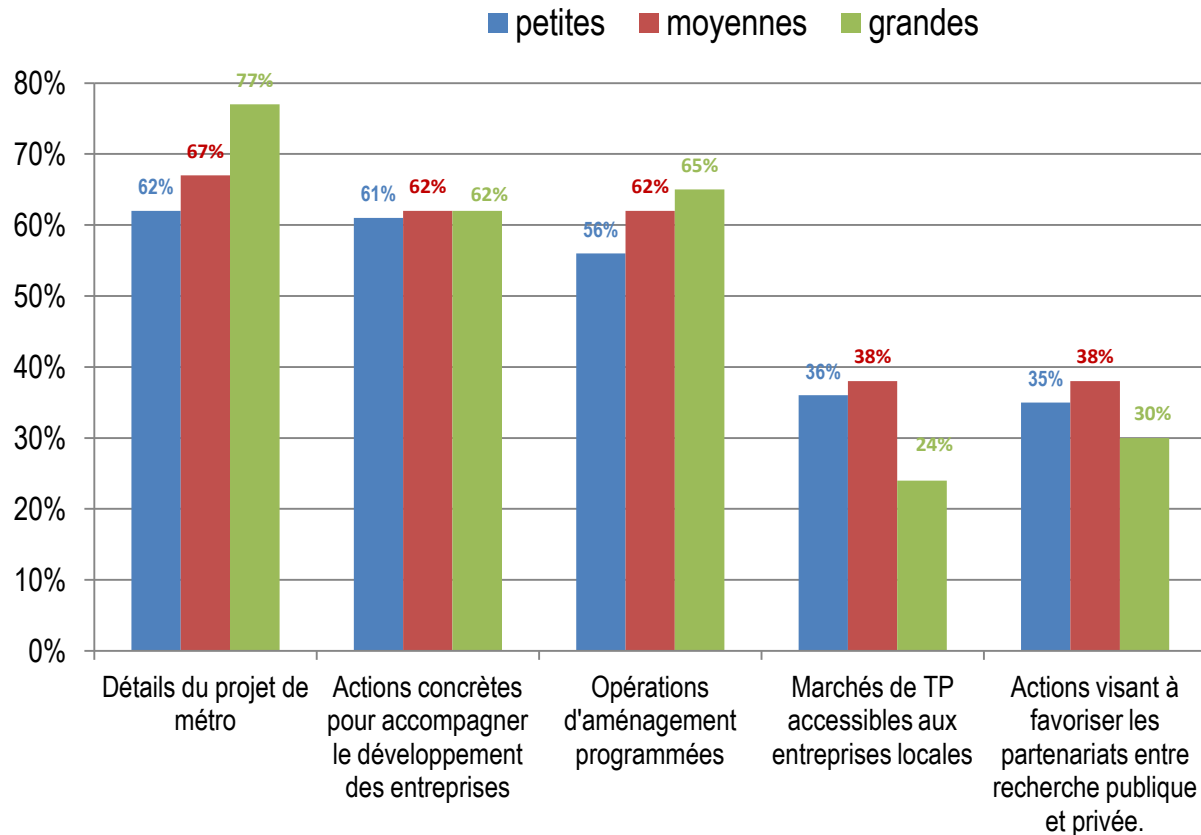


Pour 1 dirigeant francilien sur 6

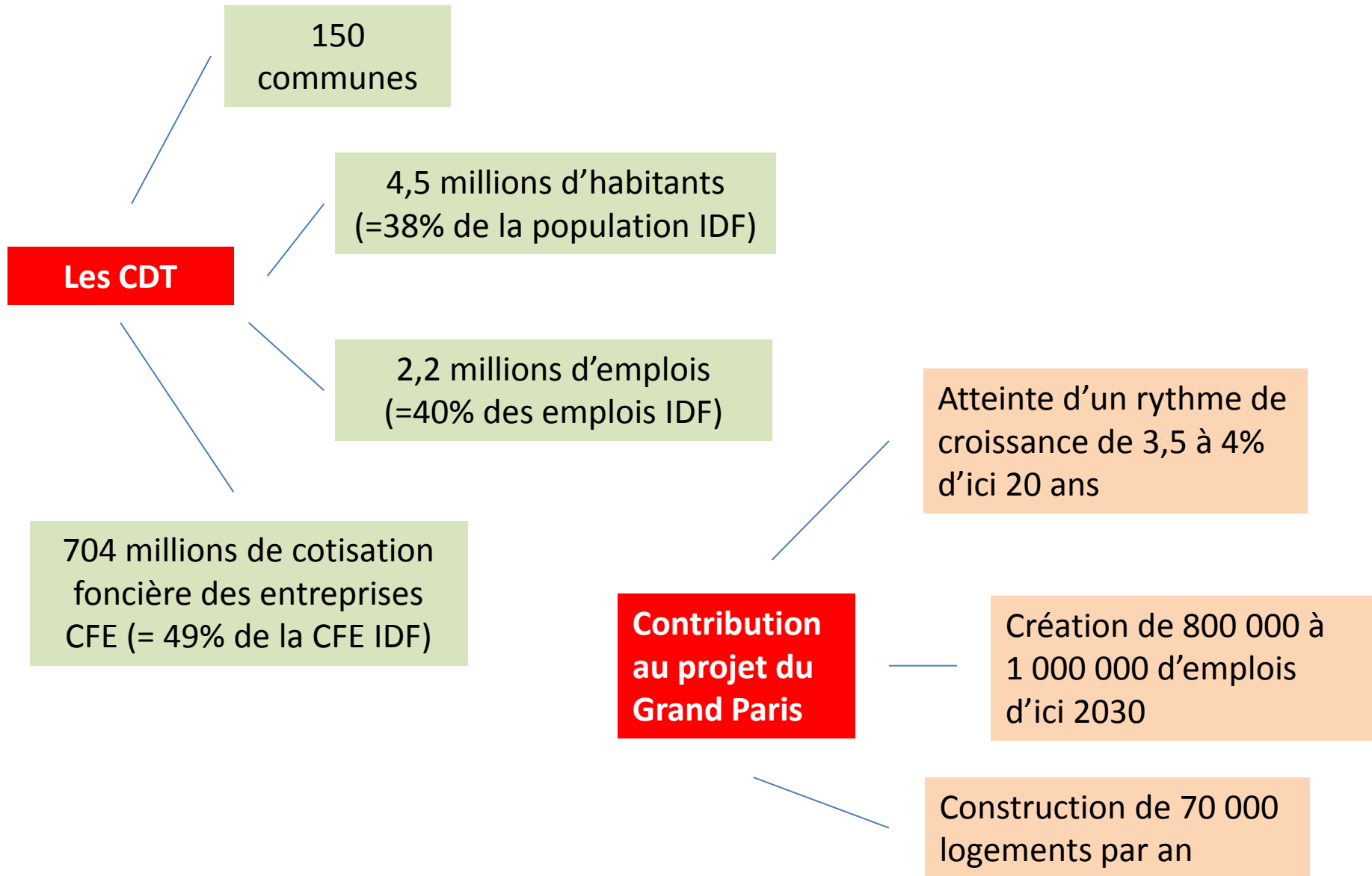
les tensions sur le marché du logement ont un réel impact sur le fonctionnement de son entreprise



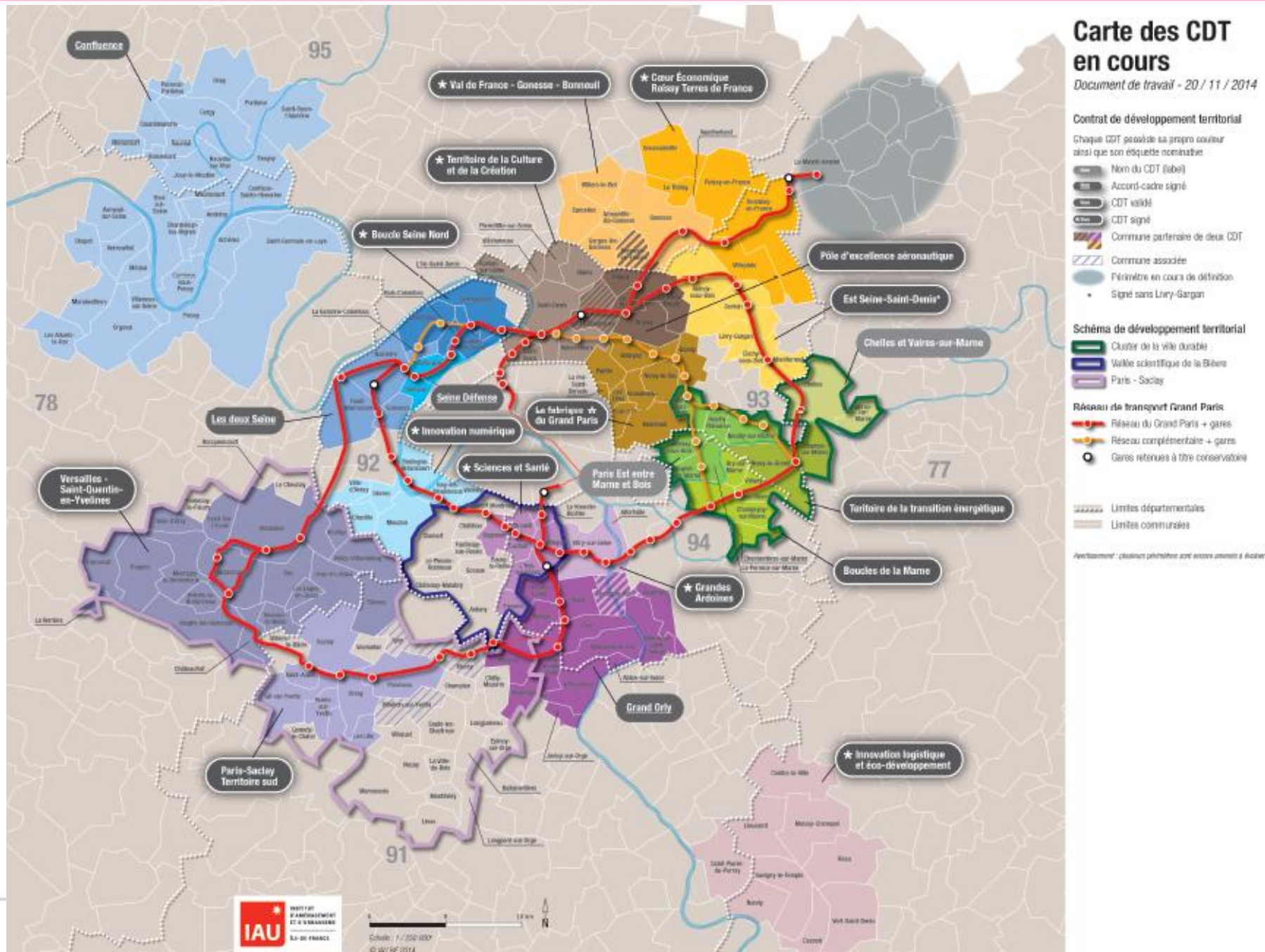
le Grand Paris Express et les opérations d'aménagement



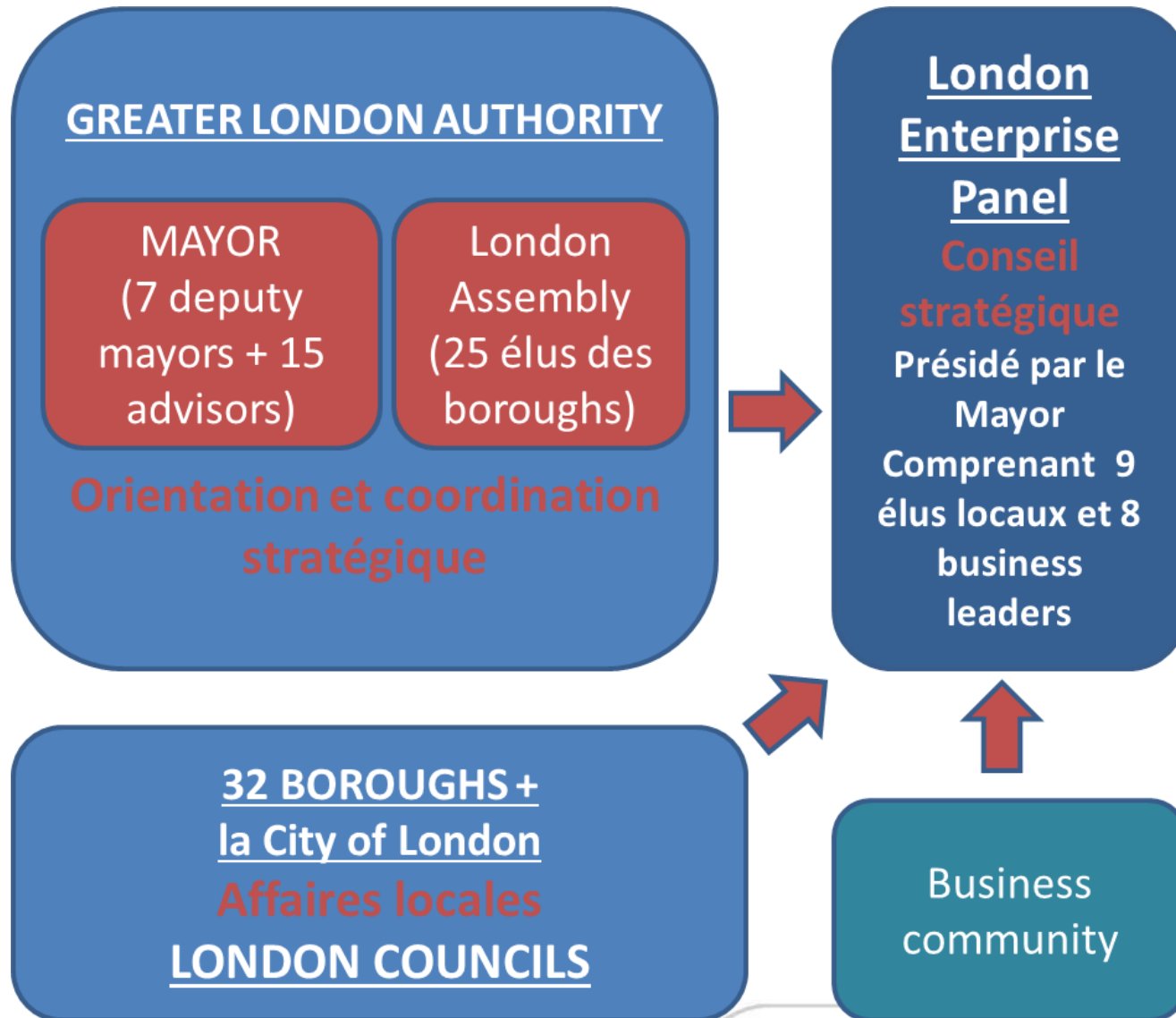
Entreprises et projets de territoire : quel enjeux ?



Associer les chefs d'entreprises aux projets de territoire



Benchmark : London Enterprise Panel



Quelle représentation des acteurs économiques dans la construction métropolitaine ?

Contribution de la CCIR et des CCID aux projets de territoire (CDT...)

La mission Grand Paris de la CCI Paris Ile-de-France (accès aux marchés, formation, accompagnement, valorisation)

Le Comité des partenaires de Paris Métropole et le Cercle des entreprises

 Nourrir la Mission de préfiguration/ MGP

Une approche large agrégeant l'ensemble des acteurs intéressés et des propositions d'expérimentations « clé en main » :

- ⊕ Logistique urbaine (groupe piloté par la Poste)
- ⊕ Transition énergétique (groupe piloté par Veolia, EDF)
- ⊕ Gouvernance

➡ expertise, retour d'expérience de l'étranger



QUELLE PLACE POUR LES ENTREPRISES DANS LE GRAND PARIS ?

CODEV 94 – 15 AVRIL 2015